

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

La répartition des langues en Belgique

Journal de la société statistique de Paris, tome 58 (1917), p. 339-353

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1917__58_339_0

© Société de statistique de Paris, 1917, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

LA RÉPARTITION DES LANGUES EN BELGIQUE

Quels que soient les sentiments que l'heure présente puisse nous inspirer dans un tel sujet, nous le traiterons cependant en toute objectivité, sans autre préoccupation que la réalité des faits. Ils seront du reste assez clairs par eux-mêmes pour nous dispenser de toute autre argumentation. Ils montreront mieux que les paroles l'expansion en quelque sorte nécessaire du français chez nos vaillants voisins et la conciliation de ce phénomène avec le progrès naturel du flamand, dû à un plus rapide accroissement de la population.

I

LA POPULATION LINGUISTIQUE GLOBALE

La statistique officielle de la Belgique distingue trois langues nationales : le français, le flamand et l'allemand. Cette qualification de nationale donnée à la langue allemande est assurément bien ambitieuse, car elle ne compte qu'un total très restreint de ressortissants. Elle est surtout une langue d'immigrés et n'est vraiment nationale ou indigène que dans une partie du Luxembourg. Cette réserve faite, voici quelle était la répartition des langues en Belgique d'après le recensement de 1910 :

Habitants parlant :

Le français seulement	2.833.000
Le flamand seulement	3.220.000
L'allemand seulement.	31.400
Le français et le flamand.	871.000
Le français et l'allemand.	75.000
Le flamand et l'allemand.	8.600
Les trois langues.	52.500

Cette statistique ne comprend pas les enfants en bas âge et on considère ceux de plus de deux ans comme parlant la langue de leurs parents. Donc, soit exclusivement, soit avec une autre langue, le français peut être parlé par 3.831.000 habitants, ou 54 % de la population totale; le flamand, par 4.152.000 ou 58,6 % et l'allemand par 167.000 ou 2,3 % seulement. En ne tenant compte que de ceux qui parlent exclusivement une des trois langues, la proportion est de 52,9 % pour le flamand, de 46,6 pour le français et 0,5 seulement pour l'allemand. Dans l'un et l'autre cas, il y a prédominance du flamand. Cependant, cette supériorité disparaît si, au lieu de la population globale, on n'examine que la population adulte, celle de plus de quinze ans. Les résultats sont alors différents, comme nous le voyons ci-dessous :

Habitants de plus de 15 ans parlant :

Le français seulement	2.133.000
Le flamand seulement	2.129.000
L'allemand seulement.	19.600
Le français et le flamand.	746.100
Le français et l'allemand.	65.600
Le flamand et l'allemand.	7.200
Les trois langues.	49.300

La supériorité du français est bien faible, sans doute, mais au moins existe-t-elle et, en tout cas, on peut regarder les deux grandes langues nationales comme étant également parlées par la population adulte. D'autre part, pour la première fois, en 1910, la statistique belge a classé à part la population linguistique de plus de vingt et un ans. La majorité, dans cette catégorie, appartient au français avec 1.823.000 habitants contre 1.760.000, en ne considérant, bien entendu, que la population appartenant exclusivement à l'un ou à l'autre idiome. Ce fait du reste n'a rien de surprenant, puisque, comme nous le verrons ci-dessous, la natalité est plus forte dans la région flamande et, par conséquent, elle augmente d'autant le total des enfants comptés comme parlant la langue de leurs parents. Du reste, le classement de la population linguistique adulte est encore chose trop nouvelle pour nous permettre des comparaisons bien nettes. Pour les effectuer, nous prendrons comme base la population globale (enfants au-dessous de deux ans exclus); c'est ainsi que nous avons dressé le tableau (n° I) suivant de la répartition linguistique de la population belge aux divers recensements depuis 1866.

TABLEAU I

Population linguistique de la Belgique, en 1866, 1880, 1890, 1900 et 1910.

DATES DES RECENSEMENTS		HABITANTS PARLANT					
		EXCLUSIVEMENT			français et flamand	français et allemand	flamand et allemand
		français	flamand	allemand			les trois langues
1866	Total	2.042.000	2.406.000	35.300	308.000	20.450	1.620
	Pour 100	42,4	50,0	0,7	6,1	0,4	0,1
1880	Total	2.230.000	2.485.000	39.550	424.000	35.250	2.960
	Pour 100	42,6	47,5	0,7	8,1	0,7	0,3
1890	Total	2.485.000	2.744.000	32.200	701.000	58.600	7.030
	Pour 100	41,0	45,2	0,5	11,6	1,0	0,1
1900	Total	2.575.000	2.822.000	28.300	801.600	60.450	7.240
	Pour 100	40,6	44,5	0,5	12,4	1,2	0,1
1910	Total	2.833.000	3.220.000	31.400	871.000	75.000	8.600
	Pour 100	40,1	45,2	0,45	12,2	1,0	0,1

Ce tableau suggère quelques réflexions importantes. En premier lieu, c'est la réduction proportionnelle des deux grands groupes linguistiques exclusifs, le français et le flamand, qui reculent respectivement de 42 et 50 % à 40 et 45,2 %, malgré la reprise du flamand dans la dernière décade. Et cette régression des deux langues est d'autant plus remarquable que l'accroissement de leurs ressortissants est plus élevé de 800.000 unités de chaque côté. Ce n'est pas à l'autre langue nationale, à l'allemand, que profite ce recul relatif des deux langues principales : le petit groupe de langue allemande perd non seulement sa valeur relative (il représente à peine 0,5 au lieu de 0,7 % en 1866 et en 1880), mais encore sa valeur absolue; malgré une petite augmentation depuis 1900, son total s'est abaissé, en trente ans, de plus de 8.000 unités, soit plus de 20 %.

Le groupe dont la force s'accuse le plus fortement est celui des habitants parlant deux et même trois langues, et c'est un autre trait capital du tableau comparatif ci-dessus. En effet, l'ensemble des bilingues et trilingues ne comp-

tait, en 1880, que 475.000 habitants, soit 9,3 % du total; aujourd'hui, ce contingent est de plus d'un million et forme plus du septième de la population belge. Parmi les bilingues, le groupe le plus considérable est naturellement le franco-flamand avec 871.000 habitants. On ne peut que se féliciter de ses progrès, car, au milieu de la lutte ardente des idiomes, cet élément constitue entre eux un trait d'union. Des deux autres groupes bilingues, le germano-flamand est le moins important; il a peu gagné depuis 1890 et ne correspond qu'à une proportion infime de la population. L'autre groupe, le franco-allemand, est plus important; il a fait un progrès assez sensible depuis 1900; il ne comprend toutefois que 1 % de la population belge. Le plus remarquable accroissement est celui des trilingues; il ne totalise sans doute encore que 52.500 unités, soit 0,7 % de l'ensemble; mais, depuis 1880, son effectif a presque quadruplé. Ainsi, décroissance relative ou absolue des éléments linguistiques exclusifs, augmentation des groupes bilingues et même trilingues, tels sont les principaux caractères que nous constatons dans la statistique générale des langues en Belgique.

II

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES LANGUES

Au point de vue géographique, la répartition des langues dans le royaume est nettement tranchée. Sur les neuf provinces de la Belgique, quatre sont de langue française : le Hainaut, Liège, Namur et Luxembourg, dont l'ensemble constitue la Belgique wallonne. Le flamand domine dans les cinq autres : Anvers, Brabant, les deux Flandres et Limbourg. Tout au plus, pourrait-on regarder le Brabant comme mixte, vu sa forte minorité de langue française. Le premier groupe occupe une superficie de 17.840 kilomètres carrés ou 60,4 % de la surface totale; celle du groupe flamand n'est que 11.620 kilomètres carrés ou 39,6 % de l'ensemble. Mais le groupe flamand compte aujourd'hui 4.708.000 habitants ou 64,3 % de la population totale, tandis que la population du groupe wallon n'est que de 2.715.000 ou 35,7 %. Même, abstraction faite du Brabant, la Belgique flämande l'emporte avec 3.240.000 habitants. Dans le groupe flamand, la densité de la population est de 388 habitants par kilomètre carré (361 dans le Brabant); elle n'est que de 152 dans le groupe wallon. De 1880 à 1910, le pays flamand a gagné 1.363.000 habitants (880.000 sans le Brabant); le pays wallon, 600.000. C'est une proportion respective de 69,5 et 30,5 % dans l'accroissement de la Belgique depuis 1880 (60 et 40 %, à l'exclusion du Brabant).

Quelle est maintenant, dans l'un et l'autre groupe, la répartition des diverses langues? Nous l'établissons ci-après (Voir tableau II), ainsi que la progression comparée des langues de 1880 à 1910. Un premier fait à constater est, de part et d'autre, la faiblesse des minorités linguistiques. La minorité plus élevée du français, dans le groupe flamand, ne doit pas, en effet, nous faire illusion; elle tient exclusivement au Brabant dont nous connaissons le caractère mixte. En ne comptant que les habitants parlant exclusivement l'une ou l'autre langue, le français ne groupe que 62.500 unités contre 2.585.000 flamingants, soit 2,3 % du total dans le groupe de langue flämande (non compris le Brabant); dans la Wallonie, il n'y a que 32.850 flamingants contre 2.381.000 habitants de

langue française, soit seulement 1,5 %. Le Brabant se trouve dans une situation particulière. Cela tient à sa position géographique, au contact des deux grandes régions linguistiques, à l'attraction exercée par Bruxelles sur les émigrants de l'une et l'autre région. Car, des trois arrondissements du Brabant, Bruxelles est le seul de caractère mixte; celui de Nivelles est de langue française, et celui de Louvain, de langue flamande.

Dans les deux groupes, la minorité peut s'accroître par l'élément bilingue et trilingue; mais cette plus-value est bien différente de part et d'autre. Dans l'ensemble des provinces flamandes, le total des habitants capables de parler français s'élève à 1.238.000, soit 26,3 % du total; au contraire, dans la Wallonie, on ne compte que 138.000 habitants aptes à parler flamand, soit seulement 5,1 % de l'ensemble. Même, si l'on fait abstraction du Brabant, la proportion de la minorité française est encore de 14,3 % dans le groupe de majorité flamande. L'expansion du français y est donc incontestable.

La répartition des langues par province nous indique par cela même leur répartition géographique. En effet, les groupes linguistiques sont plus nettement caractérisés en Belgique qu'en Suisse, par exemple. La limite des langues flamande et française est donc, dans l'ensemble, constituée par les limites mêmes des provinces de l'un et l'autre groupe, soit par une ligne d'ouest en est, menée de la frontière française en face Tourcoing à la Meuse au-dessous de Visé. Cette ligne forme la démarcation même des provinces de Flandre, de Brabant et Limbourg d'une part, et d'autre part, du Hainaut et des provinces de Namur et de Liège. Une seule emprise est faite au nord, par l'arrondissement de Nivelles, en Brabant, presque exclusivement de langue française. En dehors de ces limites, le français ne domine que dans trois communes de l'arrondissement de Louvain (sur 113), dans 7 de celui de Bruxelles (dont 6 font partie de l'agglomération bruxelloise). Dans les autres provinces, les arrondissements du groupe flamand comptent quelques communes de langue française : 4 dans l'arrondissement de Courtrai (sur 46) et 4 dans celui d'Ypres qui appartiennent à la Flandre Occidentale; 3 dans l'arrondissement d'Audenarde (sur 60), dans la Flandre Orientale. Dans le Limbourg, les arrondissements de Tongres et de Hasselt renferment respectivement 1 et 6 communes de langue française. La province d'Anvers est exclusivement flamande.

Dans le groupe wallon, la province de Namur est seule exclusivement de langue française. Dans le Hainaut, 4 communes (sur 441) appartiennent au flamand, soit 3 dans l'arrondissement de Soignies et 1 dans celui d'Ath. Dans la province de Liège, le flamand domine dans 22 communes (sur 342), la plupart (15) dans l'arrondissement de Waremme, sur les confins du Brabant et du Limbourg, les autres dans l'arrondissement de Verviers, voisin de l'Allemagne et où se trouvent du reste de fortes minorités de langue allemande. C'est la concurrence de cette langue que le français rencontre dans le Luxembourg. L'allemand n'y a la majorité que dans 3 communes (sur 33) de l'arrondissement de Bastogne, mais il domine dans celui d'Arlon, proche du grand-duché de Luxembourg, où, sur 21 communes, 15 sont de langue allemande.

Après l'état de la population linguistique, il nous faut étudier ses variations. Reportons-nous au précédent tableau (n° II) et considérons encore les

deux langues principales du royaume; nous y constatons, dans leur relation générale, le même phénomène que plus haut, savoir : la diminution de part et d'autre de l'élément linguistique exclusif. Dans le groupe de majorité flamande, la proportion du flamand recule de 77,7 à 72,2 %, régression due sans doute en grande partie à la province mixte du Brabant; mais, même sans cela, la proportion baisse de 87 à 85,3 %. Dans le groupe français, le pourcentage de la langue française rétrograde de 93 à 91,5. Quant aux minorités, le français n'a dans le groupe flamand qu'une avance insignifiante — laquelle du reste revient au Brabant — et le flamand voit sa proportion déjà si faible s'amoin-drir encore dans le groupe wallon. Et cette régression ou si l'on veut cette stagnation relative des deux langues dans leurs groupes de majorité respective est d'autant plus intéressante que leur accroissement brut est considérable, surtout dans le groupe flamand. Malgré cela, exception faite du Limbourg où le flamand maintient sa proportion, celle-ci baisse dans toutes les provinces du groupe, même dans les Flandres et à Anvers. Dans toutes les provinces également, la minorité de langue française recule proportionnellement, même dans le Brabant, malgré une augmentation sensible de sa population. Parmi les provinces de langue française, la majorité française se maintient ou baisse légèrement; mais la proportion du flamand recule partout.

Dans ces conditions, il y a nécessairement augmentation de la population parlant plus d'une langue. Et, en effet, sa proportion grandit dans l'un et l'autre groupe. Dans le groupe wallon, où cependant les bilingues sont peu nombreux, ils font plus que doubler leur effectif et ils représentent plus de 6 % du total au lieu de 3,8 % en 1880. A la différence du groupe flamand où les Franco-Allemands sont en petit nombre, ceux-ci forment ici un noyau assez important, la moitié du total des bilingues; leur progrès est surtout marqué dans les provinces de Liège et du Luxembourg. L'élément franco-flamand a doublé son contingent dans le Hainaut et dans la province de Liège. Mais c'est surtout dans le groupe flamand que se rencontrent les bilingues et, de 1900 à 1910, leur total y a plus que doublé. Dans toutes les provinces du groupe, la proportion des bilingues s'accroît, mais principalement à Anvers et dans le Brabant, où les Franco-Flamands doublent, et au delà, leur effectif; dans le seul Brabant, ils forment plus du quart de la population, 27 %.

Des deux autres catégories de bilingues, l'une, celle des Franco-Allemands, s'accroît beaucoup dans le Brabant, à Liège et dans le Luxembourg; l'autre, celle des Germano-Flamands, augmente surtout dans la province d'Anvers. De part et d'autre, il y avait une nombreuse colonie d'Allemands qui joignaient à leur langue maternelle celle de leur pays de résidence.

Enfin, les trilingues ont accru leur nombre surtout dans le groupe flamand, où ils ont plus que quadruplé. Cet élément est en accroissement, comme les bilingues dans toutes les provinces, mais surtout à Anvers et dans le Brabant, où se trouvent près des trois quarts de la population trilingue.

Si l'on considère toute la population capable de parler l'une ou l'autre langue on constate une énorme différence entre les deux groupes linguistiques intéressés. Dans le groupe des provinces wallonnes, le total des habitants parlant le flamand ne s'élève que de 86.000 à 144.000, de 1880 à 1910; sa proportion

à l'ensemble n'avance que de 4,2 à 5,6 %. Dans le groupe flamand, les habitants parlant le français sont aujourd'hui au nombre de 1.275.000 au lieu de 703.000 en 1880; leur rapport à la population totale passe de 22,3 à 28,4 %. Il y a donc là un progrès incontestable du français.

A cette constatation, on opposera vainement l'usage que les bilingues et trilingues font de telle ou telle langue. Et, en effet, le recensement belge de 1910 a relevé, parmi eux, le total de ceux qui usent de préférence soit du français, soit du flamand, soit de l'allemand. Sur un total de 1.057.000 habitants parlant plus d'une langue, le flamand est la langue plus usuelle de 611.500, le français de 350.000 et l'allemand de 46.000. Mais en quoi ce résultat peut-il contrarier ce que nous venons de dire du progrès de notre langue. Si, chez les bilingues et trilingues, l'usage du flamand est plus fréquent, c'est que la majorité d'entre eux habitent les provinces de langue flamande, comme nous venons de le voir, et naturellement ont plus souvent à faire usage du flamand. En quoi cela infirme-t-il la connaissance du français? Cela ne montre-t-il pas au contraire que, malgré l'action du milieu, l'influence de notre langue s'est imposée et cela ne rend-il pas encore plus important son progrès à l'époque contemporaine?

C'est, en effet, dans le groupe flamand que se trouve la très grande majorité des habitants parlant deux ou trois langues. Sur les 865.000 bilingues, 766.000 ou 88,7 % appartiennent à ce groupe, dont près de la moitié à la seule province du Brabant. Les trilingues l'emportent avec la même proportion dans le groupe flamand. Seulement, tandis que pour les bilingues, le Brabant vient de beaucoup avant les autres provinces, la population trilingue est presque aussi élevée à Anvers que dans le Brabant. Cela tient évidemment à l'usage de l'allemand qui était nécessité par les relations commerciales d'Anvers avec l'Empire voisin et aussi à l'emprise que les Allemands avaient su prendre dans le grand port de l'Escaut. Des raisons d'ordre économique, telles que l'intensité plus grande du commerce, la plus grande importance des villes et de l'immigration expliquent pourquoi la population bilingue et trilingue est en masse plus considérable dans la région flamande que dans celle de langue française. Dans cette dernière région, elle est, pour le même motif, concentrée exclusivement dans les provinces du Hainaut et de Liège; dans le Luxembourg et la province de Namur, pays plus agricole, elle est, pour ainsi dire, inexistante.

III

RAPPORTS DE LA POPULATION LINGUISTIQUE AVEC DIVERS ÉLÉMENTS DÉMOGRAPHIQUES

1. L'IMMIGRATION : LA POPULATION ÉTRANGÈRE. — Il est évident que plus s'accroissent dans une région les éléments étrangers, plus la population bilingue a chance d'augmenter; c'est ce que nous voyons en Belgique. De 1900 à 1910, il y a excédent d'immigration dans 9 arrondissements (sur 41) du royaume; ce sont ceux d'Anvers, Bruxelles, Charleroi, Soignies, Thuin,

Tournay, Liège, Arlon et Philippeville. Sauf dans ce dernier, où l'immigration n'a qu'un caractère accidentel, la moyenne de la population bilingue de tous ces arrondissements est supérieure à celle de la province à laquelle ils appartiennent. La proportion des langues exclusives diminue avec celle de la population autochtone. Le tableau ci-dessous (n° III) donne pour les arrondissements à immigration et pour la province correspondante le rapport par 1.000 habitants de la population parlant plus d'une langue.

TABLEAU III

Proportion pour 1.000 habitants de la population parlant les deux ou les trois langues nationales.

Arrondissements	Proportion pour 1.000 habitants	Provinces	Proportion pour 1.000 habitants
<i>Dans les arrondissements à immigration :</i>		<i>Dans les provinces correspondantes :</i>	
Anvers	234	Anvers	193
Bruxelles	417	Brabant.	330
Charleroi	63		
Soignies.	97		
Thuin.	230	Hainaut.	49
Tournay.	53		
Liège.	117	Liège	111
Arlon.	616	Luxembourg.	135
Philippeville.	15	Namur	21

La population étrangère amenée par l'immigration peut fournir un appoint aux diverses langues nationales. En 1910, on a compté, en Belgique, un total de 256.500 étrangers, effectif qui a toujours été en augmentant puisqu'il était de 206.000 en 1900 et de 171.000 en 1890. Les principaux groupements étrangers étaient les Français, avec plus de 80.700 nationaux; les Hollandais, avec 74.300; les Allemands, avec 57.000. La colonie française qui était au second rang en 1900 était passée au premier en 1910. Nous pensons que sa brusque augmentation est due au moins partiellement à l'établissement de nombreuses congrégations françaises en Belgique. Les groupes français les plus importants se trouvent dans le Brabant et le Hainaut. Les Hollandais sont concentrés surtout dans le Brabant, à Anvers et à Liège; les Allemands, dans les mêmes provinces; enfin, la province de Liège renferme de nombreux sujets du grand-duché de Luxembourg.

Pour les provinces où domine la langue nationale correspondante, Flamands de Hollande, Français et Allemands ou Luxembourgeois ne font qu'en grossir le contingent, mais que se passe-t-il dans les provinces où leur langue est celle de la minorité et où, par conséquent, leur immigration peut avoir une influence plus manifeste? D'une façon générale, le total des habitants parlant exclusivement une de ces langues n'est pas adéquat à celui des étrangers correspondant. Par exemple, les provinces de Liège, de Brabant et Anvers comptent respectivement 20.600, 15.960 et 10.800 Allemands; or, on n'y a recensé en 1910 que 9.700, 4.000 et 5.050 habitants parlant exclusivement l'allemand. D'autre part, il y a dans les provinces de Limbourg, Flandre Orientale et Anvers 9.120, 9.300 et 12.800 habitants de langue française exclusive; or, ces provinces

ne comptent que 470, 2.012 et 3.030 Français respectivement. De même, dans la Flandre Occidentale avec 7.260 habitants de nationalité française, il y en a 31.800 qui parlent la seule langue française. Ce qui ne peut s'expliquer que par l'immigration d'habitants venus des provinces wallonnes du royaume. Quant aux Allemands établis dans des régions de langue flamande et française, ils adoptent le plus souvent l'idiome de la majorité ambiante.

2. LES SEXES. — La répartition des langues varie plus ou moins avec les sexes. Pour ce cas particulier, considérons la population de plus de quinze ans. Dans l'ensemble du royaume, la proportion des hommes pour cette catégorie de la population est de 493 pour 1.000 habitants. Pour les habitants de langue française exclusive, ce taux s'abaisse à 489. Les femmes forment, en effet, la majorité de la population française dans 7 provinces (sur 9), surtout dans le Brabant où on ne compte que 450 hommes par 1.000 habitants parlant le français. Les deux provinces où le sexe masculin détient la majorité sont le Hainaut et le Luxembourg avec une proportion respective de 501 et 507 pour 1.000 habitants. Pour la langue flamande, la proportion des hommes est celle de l'ensemble de la population, soit 493 pour 1.000 habitants, donc un peu supérieure à celle du groupe de langue française (489). Le sexe féminin prédomine dans les provinces d'Anvers et de Brabant, dans les deux Flandres; il y a parité ou presque des deux sexes dans le Limbourg et à Liège; les hommes ont la majorité dans le Hainaut et à Liège. Parmi la population de langue allemande, la minorité des hommes est encore plus accentuée, 462 par 1.000 habitants, en raison sans doute de la nombreuse domesticité féminine allemande; seule, la province d'Anvers donne la majorité aux hommes, mais on sait comment cette région a été envahie par les commerçants et employés d'origine allemande.

Les deux sexes sont presque égaux parmi les bilingues : 494 hommes et 506 femmes par 1.000 habitants, les femmes ayant la majorité à Anvers, dans le Brabant et les deux Flandres; les hommes prédominant surtout dans le Limbourg, le Hainaut et à Liège. Mais, pour les habitants parlant les trois langues, la majorité appartient de beaucoup aux hommes : 657 par 1.000 habitants et, sous ce rapport, aucune province ne fait exception.

3. LES GROUPES LINGUISTIQUES ET LA NATALITÉ. — Nous avons vu précédemment que la région de majorité flamande s'accroît plus vite que la Wallonie. Cette supériorité du pays flamand ne tient pas surtout à ce qu'il possède plus de grands centres, donc plus de foyers d'immigration, mais aussi à ce que son taux de natalité y est plus élevé.

On compte, en Belgique, une moyenne annuelle de 25 naissances par 1.000 habitants; or, ce taux n'est que de 20,7 dans le groupe des provinces françaises, tandis qu'il atteint 27,6 dans le groupe flamand; il serait même de 29,5, abstraction faite du Brabant. Cette province, en effet, de composition mixte, se distingue du reste du pays flamand par sa faible natalité; elle n'est que de 22,6 par 1.000 habitants, tandis que, parmi les autres provinces, elle est de 28,8 à Anvers, de 28,9 dans la Flandre Orientale, de 31 et 32 dans la Flandre Occidentale et dans le Limbourg. Dans le groupe français, le Luxembourg présente

le maximum avec 23,4 naissances par 1.000 habitants; mais la moyenne s'abaisse respectivement à 20,7, 20,3 et 20,2 à Liège, dans le Hainaut et à Namur.

Et ce qui importe plus que la natalité elle-même, c'est que l'excédent de natalité est encore supérieur dans le groupe flamand. De 1900 à 1910, l'excédent global des naissances sur les décès a été de 717.000 unités. De cette somme, 537.000 ou près de 75 % reviennent à l'ensemble des provinces flamandes. Le taux de l'excédent est de 12,9 unités par 1.000 habitants dans le groupe flamand (il serait même de 17 sans le Brabant), tandis qu'il n'est que de 7,10 dans la Wallonie. Dans ces conditions, il est tout naturel que la région flamande augmente en proportion plus considérable que celle de langue française.

4. LA POPULATION LINGUISTIQUE ET LES VILLES. — Dans l'ensemble des communes de plus de 2.000 âmes, le flamand domine parmi les langues exclusives; au contraire, le français l'emporte dans l'ensemble des petites communes, celles de moins de 2.000 habitants. C'est, en effet, dans le groupe français que se trouvent surtout les petites communes du royaume; les quatre provinces du Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur renferment, à elles seules, plus de la moitié des communes de la Belgique : 1.380 sur 2.629. Cet ensemble avec l'arrondissement de Nivelles dans le Brabant donne au français la majorité assurée des communes belges : 1.498. Sur le total des habitants de langue française, on en compte 31,7 % dans les localités de moins de 2.000 âmes, tandis que cette proportion n'est que de 17,9 % parmi les habitants de langue flamande.

Dans le groupe dit des villes rurales, celles de 2.000 à 5.000 âmes, le flamand est nettement prédominant : ce groupe renferme, en effet, les grosses communes rurales des Flandres. Le flamand y compte 26,3 % de son effectif total; le français seulement 18,1 % du sien.

Avec les communes de plus de 5.000, commence vraiment la population urbaine dans un pays aussi peuplé que la Belgique. Sur le total de ces villes, soit 273, il y en a 159 de majorité flamande, 101 de majorité française et 13 ont une majorité bilingue. Cependant, parmi les villes, il faut distinguer trois catégories, celles de 5.000 à 20.000 âmes, celles de 20.000 à 100.000 et enfin celles de plus de 100.000. Dans le premier groupe, le flamand compte 29 % de son total, alors que pour le français, ce taux est de 26,2 %. Dans la seconde catégorie, les deux langues arrivent presque au même niveau : aussi la proportion du français par rapport à sa population totale y est-elle supérieure à celle du flamand : 16,7 contre 15,3 %. Mais dans les villes de plus de 100.000 âmes, le flamand reprend sa supériorité; il y revendique 10,2 % de son contingent; le français, 7 % seulement.

C'est dans le groupe flamand que l'on compte, nous l'avons déjà dit, le plus grand nombre de villes importantes. Sur les 41 villes de plus de 20.000 âmes de la Belgique, il n'y en a que 13 de majorité de langue française exclusive, la plupart (8) dans le Hainaut : Charleroi, Gilly, Jumet, La Louvière, Marchienne, Mons, Montignies et Tournay. Nous avons ensuite Herstal, Liège, Seraing et Verviers dans la province de Liège, et Ixelles, qui fait partie de l'agglomération bruxelloise.

Dans l'ensemble des villes de plus de 100.000 âmes, la majorité parmi les langues exclusives appartient au flamand (Voir le tableau IV). Il y forme

TABLEAU IV.

Population linguistique des villes belges de plus de 100.000 âmes en 1900 et en 1910 (1).

NOMS DES VILLES	HABITANTS PARLANT EXCLUSIVEMENT						BILINGUES FRANCO-FLAMANDS				PROPORTION POUR 100 HABITANTS						
	LE FRANÇAIS			LE FLAMAND			1900	1910	Accroissement	DES HABITANTS PARLANT EXCLUSIVEMENT		DES BILINGUES		1900	1910		
	1880	1910	Accroissement	1880	1910	Accroissement (+) ou diminution (-)				1900	1910	LE FRANÇAIS	LE FLAMAND			1900	1910
Bruxelles	137.500	200.000	62.500	142.900	158.700	+ 16.400	263.000	301.000	38.000	26,0	28,2	23,7	22,1	43,8	41,6		
Anvers	7.800	9.500	1.700	226.000	276.600	+ 50.600	64.200	68.000	8.800	2,3	2,3	66,4	69,0	19,0	18,0		
Gand	2.900	3.800	900	138.500	146.500	+ 8.000	44.700	58.800	14.100	1,6	1,8	70,0	72,5	22,5	28,0		
Liège	170.800	201.800	30.000	2.600	1.800	- 800	19.800	20.900	1.100	80,0	83,3	1,2	0,8	9,4	9,0		
TOTAUX ET MOYENNES.	319.000	415.100	96.100	509.400	588.600	74.200	391.700	448.700	59.000	23,7	26,7	37,7	37,2	29,0	29,0		

(1) Par ville, il faut entendre ici l'agglomération, soit la ville proprement dite et les localités suburbaines A Bruxelles, ce sont : Anderlecht, Etterbeek, Forest, Ixelles, Jette-Saint-Pierre, Koekelberg, Laeken, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Woluwe-Saint-Lambert. A Anvers, Berchem, Borgerhout et Hoboken. A Gand Gendbrugge, Ledeborg et Mont-Saint-Amand. A Liège Angleur, Bressoux, Grivegnée, Hersial et Ougrée.

(1) Par ville, il faut entendre ici l'agglomération, soit la ville proprement dite et les localités suburbaines A Bruxelles, ce sont : Anderlecht, Etterbeek, Forest, Ixelles, Jette-Saint-Pierre, Koekelberg, Laeken, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse-en-Noode, Schaerbeek, Uccle, Woluwe-Saint-Lambert. A Anvers, Berchem, Borgerhout et Hoboken. A Gand Gendbrugge, Ledeborg et Mont-Saint-Amand. A Liège Angleur, Bressoux, Grégnée, Herstal et Ougrée.

58,4 % de la population unilingue, la proportion du français dans cette même catégorie de population est de 41 %; celle de l'allemand (moins de 1 %) est donc infime. Si, aux langues exclusives, on ajoute l'effectif que leur apporte le total des bilingues et trilingues, la majorité appartient toujours au flamand avec un taux de 66 %; celui du français est de 56,4 %; celui de l'allemand n'est que de 2,5 %. De 1900 à 1910, la proportion du flamand se maintient; mais celle du français a augmenté, car, en 1900, l'élément français avec l'appoint bilingue et trilingue ne représentait que 53 % à peine.

Des quatre métropoles belges, deux sont en grande majorité de langue flamande : Anvers et Gand; elles n'ont l'une et l'autre que de faibles minorités françaises, mais un assez fort effectif de bilingues. A Liège, la minorité de langue flamande est infime et elle s'est encore réduite dans la dernière décade; la population bilingue y est moins élevée que dans les autres villes, comme nous l'avons constaté pour la Wallonie, par opposition au pays flamand. A Bruxelles, la majorité de langue exclusive est le français avec 200.000 unités; le flamand n'en compte que 158.000, soit une proportion respective de 28,2 et 22,1 %. La majorité linguistique appartient donc à ceux qui parlent l'une et l'autre langue avec 317.000 unités ou 44,5 %. Sous ce rapport, Bruxelles se distingue nettement des autres grandes villes belges et cela convient autant à son rôle politique qu'à sa situation géographique.

Mais, pour la capitale, il est juste de considérer à part la ville proprement dite et les communes suburbaines comptées aujourd'hui dans l'agglomération bruxelloise (Voir tableau V). Dans le vieux Bruxelles, la majorité appartient en 1910 comme en 1900 aux bilingues qui, avec l'appoint des trilingues, forment près de 54 % de la population. A lui seul, l'élément franco-flamand en représente 46 %. La part du français exclusif est de 26,6 %; celle du flamand n'est que de 16,6 %. En 1900, leur proportion respective était de 23,3 et 20 %. Il y a donc régression de la proportion flamande et cette diminution qui est de 7.000 unités correspond presque exactement à celle de la population du vieux Bruxelles. Dans l'ensemble de la population bruxelloise, le français peut être parlé par 80 % des habitants; le flamand, par 66 %.

Parmi les 13 communes suburbaines, 7 étaient de majorité bilingue en 1900; en 1910, il y en a onze dans ce cas. Seules ont une majorité de langue exclusive : Ixelles où domine le français et Anderlecht de majorité flamande. Le bilinguisme franco-flamand domine donc dans la banlieue comme dans la ville même avec une proportion un peu moindre, il est vrai : 40 % au lieu de 46 %. Les langues exclusives ont suivi un mouvement inverse de 1900 à 1910. Le français a réalisé un gain de 58.000 unités, soit 61 %, tandis que la plus-value du flamand n'est que de 23.000 unités ou de 21,7 % seulement. Aussi le français tient-il désormais le premier rang dans la banlieue comme dans la ville même. Sa proportion dans le total de la population, qui était de 23 % à peine en 1900, passe, en 1910, à 28,1; celle du flamand exclusif baisse de 25,4 à 23,2 %.

Nous avons dit que dans les deux seules localités de Ixelles et Anderlecht, il y avait une majorité de langue exclusive. Mais, abstraction faite des bilingues, quelles communes de la banlieue sont-elles de majorité française et de majorité flamande? La langue française l'emporte sur le flamand dans six communes, soit avec Ixelles, Etterbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode,

Schaerbeek et Forest. Le flamand domine, outre entre Anderlecht, à Laeken, Molenbeek, Jette-Saint-Pierre, Koekelberg, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert. Le groupe français renfermait, en 1910, 310.000 habitants, soit près de 57 % de la banlieue; taux qui était demeuré le même qu'en 1900. De part et d'autre, la majorité était dans la même proportion pour la langue exclusive dominante : 38 %. Mais, tandis que la minorité de langue française était de 16 % dans le groupe de majorité flamande, le taux de la minorité flamande n'était que de 13 % dans le groupe de majorité française. Dans les deux groupes, la progression du français était plus sensible que celle du flamand : dans les communes de majorité française, le flamand ne gagnait que 8.400 unités, soit 25 %, tandis que la plus-value du français était de plus de 41 %. Parmi les communes de majorité flamande, le flamand ne bénéficiait que de 15.000 recrues, soit un gain de 20 %; le gain du français était de 16.400 unités ou de plus de 80 %. Enfin, le français profitait aussi de l'énorme augmentation des bilingues, dans ce milieu surtout flamand d'origine : leur total passait de 55.000 à 93.000, tandis que la progression était seulement de 104.800 à 124.800 dans le groupe français.

En résumé, en 1900, tant à Bruxelles que dans la banlieue, la population appartenant à l'une ou l'autre des deux langues principales comptait presque le même effectif : 350.000 pour le flamand et 340.000 pour le français. En 1910, le français pouvait compter sur 478.000 ressortissants, le flamand, sur 415.000. Le progrès du français est donc évident; mais il l'est aussi dans les autres grandes villes. A Anvers et à Gand, villes flamandes et où le recrutement de la population est flamand, la minorité française n'augmente que peu; mais l'accroissement du flamand est beaucoup moindre que celui de la population bilingue, soit franco-flamande. A Anvers, l'accroissement du flamand exclusif (1900-1910) n'est que de 25 %; celui des bilingues, de 37 %; à Gand, le flamand augmente de 58 %; le franco-flamand, de 82 %. La population flamande éprouve donc invinciblement le besoin de parler de plus en plus le français. D'autre part, à Liège, le flamand ne fait aucun progrès : le flamand exclusif a reculé et le franco-flamand demeure sans changement.

C'est évidemment dans les villes que l'on trouve surtout la population en état de parler deux ou plusieurs langues, et sa proportion est en raison directe de l'importance des localités. Dans les communes de moins de 5.000 âmes, cette proportion n'est que de 6 % à peine du total; elle est de 22 % dans l'ensemble des villes de plus de 5.000 et elle atteint 27 % dans celles de plus de 20.000. L'élément franco-flamand compte les trois cinquièmes de son total dans les villes de cette catégorie. Par contre, dans les communes de moins de 2.000 habitants qui forment l'élément plus exclusivement rural, on n'a recensé que 80.000 habitants à peine parlant le français et le flamand, soit 9 % de ce groupe linguistique. Quant aux trilingues, sur les 52.500 habitants de leur effectif, plus de 40.000 reviennent aux villes de plus de 20.000 âmes, dont plus de 33.000 pour les quatre agglomérations de plus de 100.000 âmes. Plus de 63 % du total des trilingues leur appartient. Comme nous avons vu que l'usage de plus d'une langue profite surtout au français, notre langue est donc assurée d'un plus grand développement parmi la population des centres principaux du royaume.

Que conclure de la situation relative des langues en Belgique? Il n'y a rien à dire de l'allemand que l'État belge a eu la condescendance de traiter de langue

TABEAU V
Population linguistique de l'agglomération bruxelloise (Bruxelles et communes suburbaines) en 1900 et 1910.

NOMS DES COMMUNES	HABITANTS PARLANT EXCLUSIVEMENT						HABITANTS PARLANT LE FRANÇAIS ET LE FLAMAND		
	LE FRANÇAIS			LE FLAMAND					
	1900	1910	ACCROISSEMENT (+) ou diminution (—)	1900	1910	ACCROISSEMENT (+) ou diminution (—)	1900	1910	ACCROISSEMENT (+) ou diminution (—)
Bruxelles.	42.300	47.400	+ 5.100	36.300	29.000	— 7.300	88.000	85.400	— 2.600
<i>Communes suburbaines :</i>									
Etterbeek.									
Forest	5.400	11.100	+ 5.700	4.900	6.600	+ 1.700	8.900	13.150	+ 4.250
Ixelles	1.750	8.000	+ 6.350	3.500	5.250	+ 1.750	3.300	8.750	+ 5.450
Saint-Gilles.	27.850	39.450	+ 11.600	3.900	6.700	+ 2.800	21.000	19.800	— 1.200
Saint-Josse.	17.600	24.400	+ 6.800	6.100	5.800	— 300	23.000	27.600	+ 4.600
Schaerbeek.	8.900	10.550	+ 1.650	3.150	3.850	+ 200	16.500	14.900	— 1.600
Anderlecht.	12.500	21.000	+ 8.500	11.400	13.700	+ 2.300	32.100	40.500	+ 8.400
Jette.	6.900	11.200	+ 4.300	18.000	24.300	+ 6.300	13.300	23.500	+ 5.200
Koekelberg.	900	1.800	+ 900	4.960	7.800	+ 2.840	3.400	4.900	+ 800
Lacken.	1.050	1.800	+ 750	4.950	5.700	+ 750	3.750	4.400	+ 650
Molenbeek.	3.200	4.700	+ 1.500	11.650	12.700	+ 1.050	13.150	15.300	+ 2.050
Uccle.	6.500	11.700	+ 5.200	23.050	24.900	+ 1.850	24.400	31.300	+ 6.900
Woluwe.	2.350	5.800	+ 3.450	8.000	9.100	+ 1.100	6.500	10.200	+ 3.700
TOTAUX ET MOYENNES.	200	2.250	+ 2.050	2.500	3.800	+ 1.300	600	2.250	+ 1.650
	137.400	201.250	+ 63.850	142.360	158.700	+ 16.340	262.900	301.150	+ 38.250

nationale et dont les ressortissants luxembourgeois se sont du reste montrés loyalistes dans les événements récents. Mais que penser des rapports du flamand et du français? Nous avons vu, parmi les langues exclusives, le progrès de la langue flamande. Grâce à la natalité plus forte, à l'attraction des centres urbains, la population flamande s'accroît plus vite que la population wallonne. Mais l'expansion de la langue flamande ne suit pas, de façon adéquate, celle de la population correspondante. Au sein même du pays flamand, se développe de plus en plus la connaissance du français, tandis que le flamand ne réussit pas à entamer d'une ligne le pays de langue française. Qu'est-ce à dire, sinon que pour entrer en relation avec le mouvement international des hommes et des choses, un idiome particulier — tel le flamand — ne peut se passer du concours d'une des grandes langues du monde civilisé. Or, de ces langues, deux sont plus spécialement accessibles aux Flamands : l'allemand et le français. Ce n'est pas à l'allemand que les Flamands ont recours, mais au français : en 1910, les Germano-Flamands ne formaient même pas la centième partie des Franco-Flamands : 8.600 contre 871.000. Voilà la réponse des faits aux flaminguants fanatiques. Mais, en reste-t-il aujourd'hui? Nous ne le pouvons croire. La communauté dans la terrible épreuve de la patrie a fait taire les rivalités linguistiques, hier si vivaces au point de sembler compromettre l'unité de la patrie belge. Restaurée, la Belgique ne connaîtra plus une telle dissension. Elle respectera la langue flamande et ne lui refusera aucune des satisfactions légitimes auxquelles elle peut aspirer. Le français n'y perdra rien : ses progrès passés sont le meilleur garant de son développement pour demain.

Paul MEURIOT.
